

DELIBERATION N° 89/06-29 - ASSOCIATION DES UTILISATEURS DES Z.I. : ACHAT D'UN MICRO-SERVEUR "VIDEOTEXTE"/SUBVENTION COMMUNALE

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, indique à l'Assemblée que les usagers des zones industrielles de LUDRES et FLEVILLE, groupés en Association, ont décidé, lors de leur Assemblée Générale du 17 Mars 1989, de s'équiper d'un micro-serveur "vidéotexte".

Outre l'intérêt de cet équipement pour le développement des activités économiques de la zone industrielle, il offre la possibilité d'une utilisation des données par les services municipaux, notamment la mission locale pour l'emploi de la Ville de LUDRES.

Une participation financière pourrait être envisagée par le versement d'une subvention d'un montant de 30 000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 30 000 F à l'Association des Utilisateurs des zones industrielles de LUDRES et FLEVILLE.

- d'inscrire les crédits correspondants au budget en cours, chapitre 909-00-130, programme 58/39, pour un montant de 30 000 F provenant des ressources T.L.E., chapitre 927-00-1423.